

INFOS INSCRIPTIONS EN LIGNE PERISCOLAIRE

Responsable : Marie-Jo Duguet Mail : periscolaire@ville-doussard.fr

Les inscriptions au périscolaire uniquement se feront en ligne pour le matin et le soir.

Aucune inscription transmise aux enseignants et au personnel encadrant ne sera prise en compte.

Aucun enfant ne sera accueilli sans avoir été inscrit.

Horaires périscolaire :

- Tous les matins de 7h à 8h20 (arrivée des enfants à 8h05 dernier délai)
- Mercredi de 11h30 à 13h
- Lundi et jeudi de 16h30 à 18h30
- Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 pour les enfants inscrits aux TAP et de 15h à 18h30 pour les autres.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT

Aller dans la barre d'adresse de votre navigateur et taper l'adresse suivante (attention le site n'est pas référencé sur google vous êtes obligés de saisir l'adresse complète):

periscolaire.ville-doussard.fr

Vous arrivez sur la page d'accueil du site.

1) Créer un compte

Suivre le formulaire et le remplir puis cliquer sur créer un compte. Vos données seront enregistrées (vous pouvez faire 2 comptes par enfant : un papa, un maman).

Vous pouvez passer à l'inscription.

2) Connexion

Si vous possédez déjà un compte sur le site, il vous suffit de saisir votre identifiant et votre mot de passe.

3) Editer un récapitulatif

Vous pouvez à tout moment éditer un récapitulatif d'inscription de vos enfants. Pour cela vous devez saisir votre identifiant et votre mot de passe.

4) Saisir une inscription

Remplir le formulaire comme demandé et **cliquer sur valider** l'inscription. Une fois l'inscription validée vous pouvez éditer un récapitulatif ou revenir à la page d'accueil pour l'éditer plus tard.

Les inscriptions sont à saisir pour une période définie (semaine/mois...) qui doit commencer par un lundi et finir par un vendredi. Dans cette période saisissez les jours de présences. Une fois que vous avez validé l'inscription vous ne pourrez pas la changer.

Il ne faut en aucun cas récupérer un enfant inscrit sans avertir les animatrices.

Les personnes qui récupèrent les enfants doivent être nommées par écrit sur le dossier d'inscription, être majeures et se présenter munies d'une pièce d'identité.

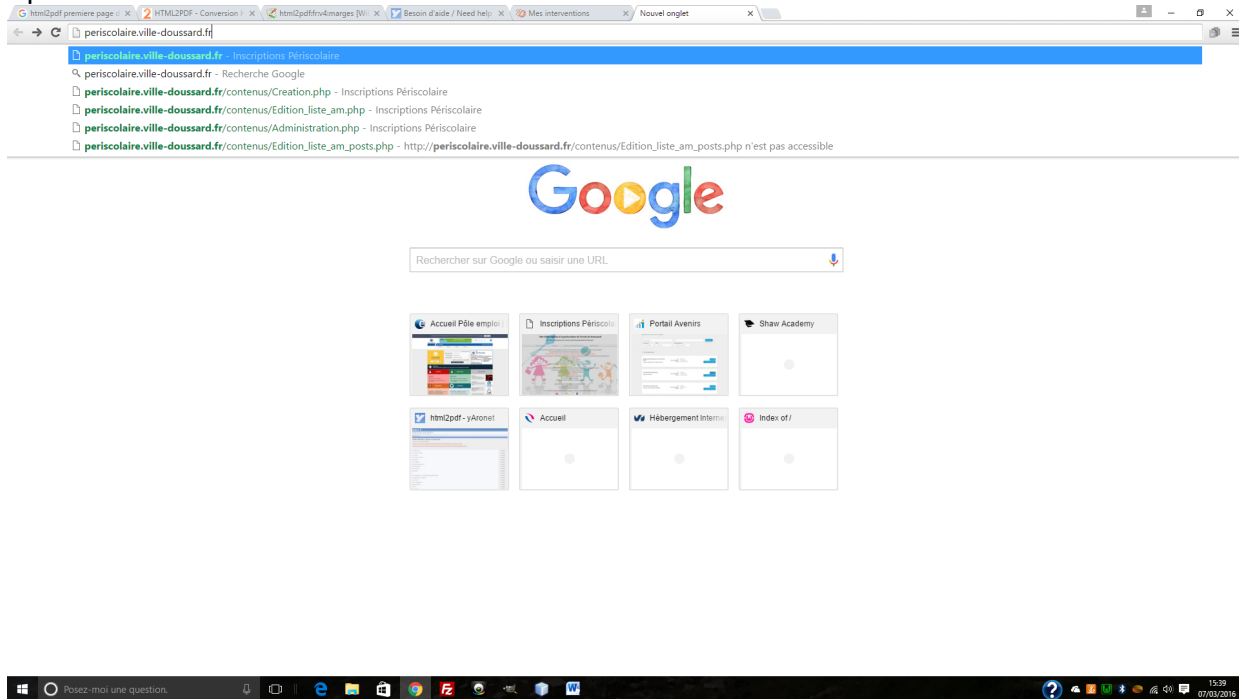
Les inscriptions sont à saisir le vendredi midi dernier délai pour la semaine suivante. En cas de jours férié en fin de semaine, il faut les saisir le dernier jour ouvrable avant midi de la semaine en cours pour la semaine suivante.

Documentation site d'inscription périscolaire école de Doussard

Le site :

Aller dans la barre d'adresse de votre navigateur et taper l'adresse suivante :

periscolaire.ville-doussard.fr



Vous arrivez sur la page d'accueil du site.

Créer un compte :

Suivre le formulaire et le remplir puis cliquer sur créer un compte. Vos données seront enregistrées

Vous pouvez désormais passer à l'inscription.

Connexion :

Si vous possédez déjà un compte sur le site, il vous suffit de saisir votre identifiant et votre mot de passe afin de vous connecter au site.

Editer un récapitulatif :

Vous pouvez à tout moment éditer un récapitulatif d'inscription de vos enfants. Pour ce faire, vous devez saisir votre identifiant et votre mot de passe.

Saisir une inscription :

Remplir le formulaire comme demandé et cliquer sur valider l'inscription. Une fois l'inscription validée vous pouvez éditer un récapitulatif ou revenir à l'accueil pour l'éditer plus tard.